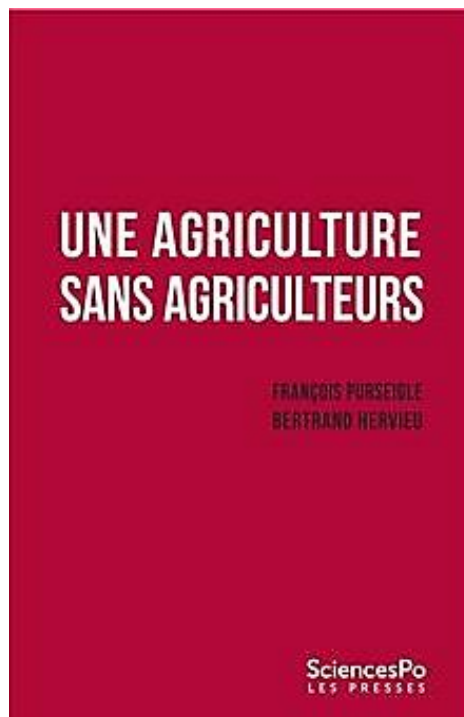


Bertrand HERVIEU, François PURSEIGLE

Une agriculture sans agriculteurs

La révolution indicible¹

Collection Essai



Présentation par :

Marie-Claude MAUREL

Membre de l'Académie d'agriculture de France

Sous ce titre choc et un rien provocateur, quel message les deux sociologues entendent-ils nous délivrer ? Un demi-siècle après « *la fin des paysans* » annoncée par Henri Mendras, une « *révolution indicible* » est à l'œuvre dont cet ouvrage propose une lecture fondée sur le triple constat de l'effondrement démographique des agriculteurs, de l'éclatement des formes

¹ Editions Presses de Sciences Po, Paris, 2022, 224 p., 16,00 € (livre broché) et 9,99 € (version électronique).

d'organisation de l'activité agricole, de la fragilisation de la place et de l'image des agriculteurs au sein de la société française.

En s'appuyant sur un vaste ensemble de travaux de recherche menés depuis une décennie et sur les données statistiques les plus récentes, les auteurs s'attachent à repérer, décrire et analyser les mutations qui affectent une agriculture française longtemps considérée comme le modèle accompli d'une agriculture familiale et le fondement de sa modernisation.

Que faut-il entendre par « *agriculteur* » ? Prenant appui sur la représentation commune de l'agriculture comme activité familiale et sur les catégories statistiques qui s'y réfèrent, les auteurs ciblent l'analyse sur le groupe formé par les chefs d'exploitation et les co-exploitants. Leur nombre ne cesse de s'amenuiser, passant de 1 587 600 chefs d'exploitation en 1970, à 389 000 en 2020, soit une division par quatre des effectifs en un demi-siècle, si bien qu'ils forment à peine 1,5% de l'emploi total du pays. Ce repli s'explique par un double processus de vieillissement et de non renouvellement des exploitants agricoles. Les deux tiers des chefs d'exploitation de plus de 55 ans n'ont pas identifié de repreneur et l'on enregistre trois départs pour seulement deux installations. Avec l'effacement de « *la figure de l'agriculteur exploitant identifiable à une pratique et à un statut professionnel* », un tournant radical s'est dessiné. Il prend son origine dans l'ébranlement de la famille agricole, fondée sur un projet associant étroitement une vie de couple et une vie professionnelle, signant ainsi la fin de « *l'agriculture conjugale* ». La pluralisation des modèles familiaux se manifeste par l'hétérogamie des conjoints et une moindre stabilité des unions, des évolutions susceptibles de mettre en cause la transmission intergénérationnelle des exploitations agricoles. La hausse du célibat des chefs d'exploitation et le taux élevé de suicide sont autant d'indices des fragilités morales et économiques d'exploitants agricoles qui vivent des situations de mal-être en lien avec la précarisation des revenus et le sentiment d'une disqualification professionnelle et sociale.

Pourtant, si la dimension familiale de l'exploitation tend à s'effacer, la constitution de patrimoines immobiliers et financiers conséquents (supérieur en moyenne au million d'euros) peut venir contrarier le mécanisme de la transmission, dans la mesure où la capitalisation croissante est perçue comme une rente potentielle par les collatéraux de l'éventuel repreneur de l'exploitation. Le projet patrimonial peut alors prendre le pas sur le projet économique lorsque l'exploitation est mobilisée au service des intérêts des membres de la famille et de la rente qu'ils en attendent. Sous des formes diverses, les tensions qui naissent au sein des familles, y compris entre parents et enfants, viennent rendre la reprise plus difficile. Face à ce que les auteurs appellent les « *troubles de la transmission* », il convient de repenser les politiques d'installation en agriculture dans une perspective de développement de projets innovants et à travers de nouveaux collectifs.

Dans une deuxième partie formant un bon tiers de l'ouvrage, les auteurs mettent en évidence les transformations qui remodelent les structures d'exploitation, les modes d'organisation du travail et jusqu'à la géographie des zones de production agricole, sous l'effet d'un double phénomène de concentration et de spécialisation. Le titre adopté, « *des entreprises éclatées* », est en soi significatif de la perte de spécificité d'une large partie des exploitations qui, du fait des bouleversements capitalistes, s'éloignent du modèle familial. Les équilibres entre micro exploitations, petites, moyennes et grandes tendent à se modifier au profit de ces dernières. Fragmentées du point de vue de la taille économique, exprimée en production brute standard (PBS), les exploitations se différencient plus fortement encore selon les formes de mobilisation d'une main-d'œuvre, devenue de moins en moins familiale. En se fondant sur la répartition et la nature des apports en travail, l'analyse typologique distingue les exploitations relevant du modèle familial dont l'importance est en net recul, celles qui font appel à un salariat permanent, celles qui ont recours à la sous-traitance, et les associations d'exploitations qui, dans le cadre d'une agriculture de groupe, mettent en commun du matériel, voire des terres.

Ces nouveaux modes d'organisation du travail renvoient à des stratégies d'association, d'intégration, d'externalisation qui poursuivent un objectif de réaménagement des chaînes de valeur. De plus en plus spécialisées et concentrées du point de vue des structures d'exploitation, les productions agricoles connaissent un mouvement de délocalisation-relocalisation répondant à une logique de marché banalisant la standardisation des produits et qui s'appuie sur les pôles d'échanges.

Une attention particulière est accordée au développement spectaculaire d'une « *révolution sociétaire* » qui revêt une large gamme de formules sociétaires, des GAEC aux SCEA, à l'origine d'une extrême complexification de l'organisation juridique. Au passage est dressé le constat de la disjonction opérée entre la réalité physique de l'exploitation (son appareil technique) et l'entité juridique, entre les lieux de la production et de l'habitat, voire du siège social de l'entreprise. Quel que soit le degré de complexité des montages sociétaires, la structuration juridique vise la dissociation du capital d'exploitation et du patrimoine (dont le foncier), et s'accompagne de nouveaux modes de gouvernance de type entrepreneurial. En rendant le capital plus fluide, le développement sociétaire se prête à la mise en œuvre de stratégies de recomposition du patrimoine familial et accompagne l'arrivée de nouveaux investisseurs. C'est un nouveau visage d'une agriculture financiarisée qui se dessine dont les effets bouleversent les rapports entre la terre, le capital et le travail, entérinant une perte d'ancrage territorial qui était jusque-là une dimension fondamentale du métier d'agriculteur.

Une trentaine de pages particulièrement novatrices retracent l'essor de la sous-traitance des travaux agricoles et de la délégation des ateliers de production, des tendances considérées comme des marqueurs révélateurs des mutations de l'organisation de la production agricole. Pour étudier ces aspects encore peu documentés, les deux sociologues s'appuient sur les enquêtes qu'ils ont effectuées afin d'appréhender une externalisation croissante des exploitations, variable selon leur potentiel économique. Dans un contexte d'incertitude économique, le recours à la sous-traitance participe des stratégies de réorganisation de l'activité productive, qu'il s'agisse des opérations culturales, des tâches administratives, du conseil agronomique ou de l'accompagnement juridique. Les conditions d'exercice du travail agricole sont devenues trop complexes pour que les entreprises puissent trouver en leur sein les compétences utiles ou les capacités d'investissement nécessaires à l'acquisition d'équipements. Un pas de plus est franchi lorsque le chef d'exploitation se résout à faire appel à une entreprise délégataire en lui confiant la conduite d'ateliers de production voire le transfert des décisions stratégiques, conduisant ainsi à « *une séparation totale entre les droits de propriété et la gestion opérationnelle de l'entreprise* ». Environ 7,1 % des exploitations seraient dans ce cas de figure, cette proportion étant plus élevée dans certaines régions de grandes cultures et de viticulture. La production agricole passe dans les mains de nouveaux gestionnaires (CUMA intégrales, coopératives agricoles et groupes coopératifs, etc.). Enfin, des sociétés européennes ont pénétré le marché de la délégation pour gérer des superficies de quelques milliers d'hectares et proposer des services de conseil sur mesure qui vont bien au-delà de l'habituel champ d'opération des entreprises de travaux agricoles. Fonctionnant sur le modèle des « *ensemblers* », ces sociétés coordonnent le réseau des sous-traitants pour le compte de leurs clients. De nouveaux entrepreneurs, véritables *land managers*, offrent une large gamme de services, endossant le rôle de régisseur de l'exploitation ainsi prise en charge. D'autres sociétés vont plus loin en intégrant les fonctions de stockage et de négoce au service de la sécurisation des approvisionnements industriels de l'agro-alimentaire, dans le secteur des semences et des productions de légumes biologiques. De plus, le récent essor des plateformes numériques d'intermédiation des échanges souligne une tendance évidente à la tertiarisation de l'activité agricole.

La place grandissante des « *entreprises agricoles aux allures de firme* » dont les travaux des auteurs ont observé les dynamiques depuis plus d'une décennie ouvre un débat de fond entre chercheurs, les uns attachés à la défense de l'exploitation familiale, les autres soucieux de rendre compte des nouvelles logiques de rationalisation. Pour ceux-ci, l'image traditionnelle du chef d'exploitation tend à s'effacer tandis qu'émergent d'autres figures, telle la fonction de chef de culture au sein d'entreprises agricoles intégrées. Cet ensemble de transformations qui procèdent de la mobilisation de capitaux externes, du recours à un salariat non familial et à la délégation des activités accentuent la complexification des formes organisationnelles. L'interrogation demeure sur le rôle des acteurs d'aval, l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution, les pressions exercées en vue d'une rationalisation des activités de production et enfin l'introduction de nouvelles formes de régulation politique (Loi sur l'agriculture et l'alimentation, 2018).

Sous le titre « *des espaces disputés, des pouvoirs convoités* », la dernière partie replace les agriculteurs dans la problématique plus large d'une ruralité en reconfiguration accélérée. On appréciera la manière dont la démonstration est agencée pour proposer une interprétation privilégiant la conflictualité des imaginaires agricoles et ruraux, en remontant à la formation du mythe de l'unité paysanne, sans pour autant minorer le développement d'une modernisation agricole portée par une logique productiviste, jusqu'à faire voler en éclats la fiction de l'unité du monde agricole. La pluralisation des modèles agricoles, si pertinemment décrite dans la deuxième partie, sert de toile de fond à la mise en évidence d'une montée des troubles identitaires au sein même d'une profession agricole malmenée par les crises sanitaires et confrontée au regard suspicieux de la société. Pourtant, en dépit des tensions apparues du fait de l'installation de nouveaux résidents dans les espaces ruraux, les agriculteurs constituent « *une force politique durable* » douée d'une capacité d'agir, tant sur la scène nationale, grâce à la puissance d'un appareil institutionnel de représentation et d'encadrement fondé sur le principe de la cogestion État-profession, qu'à l'échelle des communes rurales où les agriculteurs ont longtemps disputé le pouvoir aux autres catégories socio-professionnelles. Il en découle « *un malaise persistant et multiforme* » qui affecte des mondes agricoles en proie à une crise morale et politique. À travers un certain nombre de paradoxes, du succès de la modernisation aux revendications concomitantes de singularité et de parité sociale, du rapport à une nature menacée par les progrès technologiques à la relation ambiguë nouée avec l'État et l'Union européenne, c'est toute la difficulté à redéfinir un métier d'agriculteur qui se trouve ainsi soulignée.

Au défi de l'impensé d'une « *révolution indicible* », les auteurs dressent le constat d'une pluralisation des modèles agricoles décrits à distance de toute posture idéologique et sans parti pris politique. Ce faisant, leur remarquable synthèse, riche de multiples références bibliographiques, nous livre des clés essentielles pour penser la complexité des mutations à l'œuvre.
